



S'INSCRIRE en SECONDE

Lycée

Charles de Gaulle

Technoparc
10, rue Gustave Eiffel
78306 Poissy Cedex

☎ Rne: 0781898P
☎ Tel : 01 39 11 77 11
☎ Fx: 01 39 11 14 25
✉ Mel : 0781898P@ac-versailles.fr

RAPPEL IMPORTANT :

Un élève n'est admis à s'inscrire qu'à la stricte condition d'avoir été affecté au lycée par les services académiques

1) L'INSCRIPTION EN LIGNE :

Sont concernés tous les élèves dont le collège d'origine adhère au service d'inscription en ligne.

Se renseigner auprès de l'établissement de l'année en cours.

Quelle est la procédure ?

Le collège d'origine délivre aux familles un code d'accès qui permet de créer et d'activer un compte « service en ligne ». **C'est une condition préalable indispensable.**

Il est conseillé de ne pas attendre le dernier moment pour vérifier le bon fonctionnement du compte.

L'affectation de votre enfant vous sera communiquée le mardi 27/06/2017 à l'issue de la procédure AFFELNET. Vous pourrez alors procéder à son inscription à partir de n'importe quel support connecté.

Vous devrez notamment vérifier que les informations contenues dans la fiche de renseignements en ligne du collège soient bien à jour, car elle sera transmise en l'état au lycée. Une attention toute particulière doit être accordée aux informations concernant les numéros de téléphone et les adresses de courriel afin de pouvoir être rapidement contacté.

Vous suivrez comme 1^{er} enseignement d'exploration SES (Sciences Economiques et sociales). **Vous devrez obligatoirement formuler 3 vœux** pour l'enseignement d'exploration numéro 2.(attribués en fonction des places disponibles)

Vous trouverez sur le site du lycée : **www.lyc-cdg-poissy.ac-versailles.fr/** les descriptifs des contenus des enseignements d'exploration.

Ce choix doit être réfléchi mais aucun enseignement d'exploration ne prédestine au choix de la filière en classe de 1ere.

2) L'INSCRIPTION CLASSIQUE :

(concerne les élèves dont le collège d'origine ne participe pas à l'inscription en ligne).

Les parents devront dans ce cas procéder à une inscription « papier » classique en se rendant au lycée le **jeudi 6 juillet 2016 entre 8h00 à 16h30**, munis des pièces énoncées sur le site du lycée, rubrique « documents à télécharger » complétées.

Quelle que soit la modalité de l'inscription, elle ne sera considérée définitive que si le dossier est complété et toutes les pièces demandées déposées.

IMPORTANT tout élève affecté au lycée qui n'aurait pas procédé à l'inscription le 05 juillet au soir perd son affectation. La place est déclarée vacante.

3) En cas d'inscription classique :

Remise des documents le jeudi 6 juillet 2017 de 8h à 16h30 :

Si votre enfant doit emprunter les transports (carte NAVIGO) il vous sera demandé de faire tamponner le formulaire par l'établissement fréquenté à la rentrée. Une permanence est assurée 10 au 13 juillet de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Les élèves de seconde sont attendus au lycée le Lundi 4 septembre 2017 à 8h30.

En espérant avoir facilité vos démarches, et en vous souhaitant par avance de bonnes vacances, avant une bonne rentrée scolaire parmi nous.

La Provisseure

C. BRAHAM